JACQUES LEGENDRE
Ancien Ministre
Député-Maire de Cambrai
Conseiller Régional

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En 1981, élu Président de la République, M. François MITTERRAND a dissout l'Assemblée Nationale.

Le Cambrésis a envoyé deux députés socialistes à Paris.

Ils promettaient l'espoir.
Le P.S. a eu la majorité absolue.
Votre situation s'est-elle améliorée ? le chômage a-t-il reculé ?

Ils ont eu tous les pouvoirs de 1981 à 1986.
Qu'ont-ils fait de l'espoir ?

En 1988, à nouveau, le P.S. veut une "vague rose", une majorité absolue à l'Assemblée Nationale pour avoir tous les pouvoirs, pour n'avoir besoin de personne.
Est-ce ainsi qu'on pratique l'ouverture ?
Est-ce ainsi qu'on rassemble la France ?

Ne recommençons pas 1981 en 1988.

Ne confions pas notre avenir au seul Parti Socialiste. Il a trop déçu.

N'oublions pas, non plus, le rôle important que joue le député pour la défense du Cambrésis.

Avec mon ami Claude PRINGALLE, nous sommes des élus locaux, vivant ici, parmi vous, partageant vos préoccupations et vos espoirs.

Nous aimons le Cambrésis. Nous continuerons à le défendre.

Aux mots, aux grandes phrases vagues, nous préférons les actes !

Soyez assurés, Madame, Mademoiselle, Monsieur, de notre détermination à nous battre pour l'avenir du Cambrésis et de notre pays.

Jacques LEGENDRE

Candidat :

Jacques LEGENDRE



46 ans, marié, 3 enfants
Professeur agrégé d'histoire
Ancien Ministre
Maire de Cambrai
Conseiller régional
Député sortant

Suppléant :

Claude PRINGALLE

56 ans, marié, 4 enfants
Horticulteur
Maire de Séranvillers-Forenville
Conseiller régional
Conseiller général du Nord

Jacques LEGENDRE et Claude PRINGALLE sont **des élus locaux du Cambrésis qui vivent ici, parmi vous et partagent vos préoccupations et vos espoirs.**

Ils ont fait aboutir de nombreux dossiers du Cambrésis depuis 1986 :

- poursuite de l'autoroute A26 jusqu'à Reims,
- mise à l'étude de l'électrification de la voie ferrée Cambrai-Douai, nécessaire à la desserte TGV,
- développement universitaire de Cambrai (3 DEUG, des BTS),
- création d'un Centre AFPA,
- création d'un Centre Régional de Formation à la Qualité,
- transfert des tribunaux au château de Selles,
- modernisation du centre hospitalier,
- nombreuses interventions en faveur des entreprises et de l'agriculture du Cambrésis.

Jacques LEGENDRE et Claude PRINGALLE n'aiment pas les grandes phrases vagues. Pour eux **on ne juge pas les élus aux promesses mais aux actes.**

Jacques LEGENDRE et Claude PRINGALLE sont des CANDIDATS D'UNION
investis par l'U.R.C. qui regroupe le RPR, l'UDF (PR, CDS, Radicaux-Socialistes), le CNI.

mallez imprimeurs/cambrai-paris

Vu, le Candidat